



Déjà une prochaine année



Dans ce numéro :

Conseil municipal	2
À surveiller	3
PGMR - collectes	4
Offre d'emploi	5
Loisirs	6
Bibliothèque	7
MRC de La Jacques-Cartier	8
Ce mois-ci	9

La prochaine année se profile déjà devant nous. C'est avec plaisir que tous les membres du conseil municipal et le personnel de la Municipalité se joignent à moi pour vous offrir leurs meilleurs vœux en ce temps des Fêtes. Que la nouvelle année soit des plus profitables pour vous et vous apporte joie et bonheur. Pour nous, le conseil municipal et le personnel de la Municipalité, la nouvelle année s'annonce sous le signe du développement réfléchi afin de maintenir la qualité de vie de Sainte-Brigitte-de-Laval.

18 novembre dernier avec près de 80 % voix, monsieur Bourduas joint ses compétences à celles de mon équipe et saura représenter fièrement les citoyens du district 1.



Pierre Vallée, maire

Joyeuses Fêtes à tous.

Pierre Vallée, maire



IMPORTANT

Nouvel horaire pour la collecte des matières résiduelles

La Municipalité est allée en appel d'offres pour les matières résiduelles au cours du mois de novembre. Ainsi, tous les services de collectes ont été regroupés au même entrepreneur. Le plus bas soumissionnaire conforme a été Véolia, déjà responsable de la collecte des matières recyclables sur notre territoire. L'octroi de ce contrat amène donc des changements dans l'horaire des diverses collectes.

horaire pour la collecte des matières résiduelles.

**ORDURES ET MATIÈRES
RECYCLABLES : UN JOUR À
RETENIR, LE VENDREDI (EN
ALTERNANCE)**

À cet effet, veuillez prendre note qu'à partir du **1^{er} janvier 2008**, il y aura un donc un nouvel

Suite à la page 4

Les bureaux de la Municipalité seront fermés du 24 décembre 2007 au 2 janvier 2008 inclusivement



Conseil municipal

Sessions du conseil municipal

Les prochaines sessions ordinaires du conseil municipal auront lieu à 20 h, au Centre communautaire et culturel Le Trivent, les lundis 14 janvier et 11 février 2008.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal lors de la session ordinaire du 12 novembre 2007. Le livre des procès-verbaux des sessions du conseil peut être consulté à la mairie, 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

Dépôt – États comparatifs pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2007

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2007.

Assemblée d'information publique – dossier de réfection du terrain des loisirs et de construction d'un bâtiment dédié aux loisirs

La Municipalité a déposé une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport pour le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, pour le projet de construction d'un bâtiment dédié aux loisirs et la réfection et le réaménagement des infrastructures de loisirs du terrain des loisirs et est en attente d'une réponse favorable. Étant donné la nécessité de porter une réflexion sur les infrastructures de loisirs, le conseil municipal fixera par résolution une date d'assemblée d'information sur le dossier après obtention de la réponse du MELS.

Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

Le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Jacques-Cartier a été adopté par le conseil municipal.

Programme de compensation pour les nouveaux commerces dans la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval – Montant alloué à NORD EXPE

La Municipalité ayant adopté un programme de compensation pour les nouveaux commerces, après étude de la demande de NORD EXPE, elle lui versera la somme de 3 000 \$. NORD EXPE construit un établissement d'hébergement de cinq chambres dans le secteur nord de la Municipalité.

Octroi de contrat à Mission HGE – Recherche en eau / Phase exploratoire

Un contrat au coût maximal de 7 050 \$ (avant les taxes applicables) a été accordé à la firme Mission HGE inc. afin de poursuivre les recherches en eau potable dans le secteur de la rivière Richelieu.

Octroi de contrat à Les Entreprises P.E.B. Itée – Asphaltage du chemin de contournement (rue du Puits)

Compte tenu de l'exécution de la phase 1 des travaux de réfection de l'avenue Sainte-Brigitte sud et l'utilisation du chemin de contournement (rue du Puits), le conseil municipal a pris la décision d'asphalter celui-ci. Aussi, un contrat au coût maximal de 55 000 \$ (avant les taxes applicables) a été accordé à Les Entreprises P.E.B. Itée pour l'asphaltage du chemin de contournement (rue du Puits).

Lecture et dépôt du discours sur la situation financière de la Municipalité

Conformément à l'article 955 du Code municipal, M. le maire a déposé et fait lecture du rapport sur la situation financière de la Municipalité traitant des derniers états financiers et du dernier rapport du vérificateur, du présent exercice financier, du programme triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget, auquel rapport est annexé la liste des contrats dépassant 25 000 \$ accordés depuis le 1^{er} novembre 2006. Le discours a été publié dans l'Info-Mémo de novembre 2007 et est disponible sur le site Internet de la Municipalité www.sbdl.net

Réorganisation des services de restauration Chalet des sports



Suite à une réflexion sur le casse-croûte situé au chalet des sports, la Municipalité a décidé de fermer celui-ci tout en maintenant un service de comptoir lunch. Tout d'abord, la mission d'une municipalité n'est pas d'offrir des services de restauration. Nous croyons que c'est au milieu commercial privé d'offrir ce service.

Également, le milieu de la restauration demande une grande vigilance au niveau des installations et de leur conformité. Les équipements de cuisson venant à la fin de leur conformité, les remplacer aurait exigé des investissements de la part de la Municipalité. Malgré une révision des prix en 2007, le casse-croûte demeure non rentable. Il n'est donc pas dans l'intérêt des citoyens de supporter financièrement un tel service de restauration entraînant des dépenses où des investissements étaient à prévoir. Le fonctionnement du casse-croûte nécessitait l'embauche de personnel supplémentaire. Après avoir ouvert trois fois un poste d'aide, celui-ci n'était toujours pas comblé, faute de candidats.

Aussi, alors que les institutions prennent des mesures afin de contrer la malbouffe, nous croyons que nous devons nous aussi s'orienter vers une proposition alimentaire plus saine. Le chalet des sports étant dédié à la pratique d'activités de loisirs, nous croyons qu'il y a là une contradiction avec la mission première de cet équipement de loisirs et de sports. La Municipalité désire joindre l'école du Trivent et la maison des jeunes « La Barak » dans leurs initiatives d'éliminer la malbouffe. Alors que ces partenaires ont retiré certains aliments de leurs institutions, la Municipalité fait le choix de promouvoir une alimentation plus saine par la fermeture du casse-croûte offrant frites, poutines, hamburgers et hot-dogs.

Afin de promouvoir la pratique sportive sur le territoire, la Municipalité a présenté une demande d'aide financière au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport afin de procéder à la réfection des infrastructures de loisirs existantes, incluant le chalet des sports. La promotion de saines habitudes de vie étant un critère primordial dans l'octroi des subventions, cela ne fait que renforcer la position de la Municipalité face au casse-croûte.

La fermeture de celui-ci ne signifie pas que la Municipalité cessera définitivement d'offrir des aliments au chalet des sports mais qu'une profonde réflexion sera faite sur le type d'aliments proposés et le niveau de service alimentaire à offrir.

Vous comptez effectuer des travaux cet hiver ?

L'automne a fait place à l'hiver et vous prévoyez possiblement profiter de la période des Fêtes pour effectuer des travaux de rénovation à votre maison ou à votre garage. Il est fort probable que les travaux que vous envisagez d'effectuer requièrent une autorisation municipale. Pour l'élaboration de votre dossier et pour votre demande de permis, adressez-vous, le plus tôt possible, à l'inspecteur en bâtiment de la Municipalité.

Travaux requérant un permis de construction

- remplacement d'un escalier
- remplacement d'une galerie
- remplacement d'une toiture
- remplacement d'un revêtement extérieur ou intérieur
- remplacement d'un ou plusieurs murs, planchers ou plafonds,
- remplacement d'une ou plusieurs ouvertures (portes et fenêtres),
- remplacement d'une composante extérieure ou intérieure (armoires, entrée électrique, système de chauffage, salle de bain, etc.)
- finition d'un sous-sol, d'une chambre ou d'une autre partie d'un bâtiment principal
- modification d'une structure intérieure ou extérieure (ex. : nouvelle cloison ou modification d'une cloison existante, ajout d'une lucarne).
- isolation des murs, planchers ou plafonds, etc.

Pour rejoindre l'inspecteur en bâtiment, contactez-le au 825-1378 poste 244 ou par courriel cgravel@sbd.net.

À surveiller





PGMR - Collecter des matières résiduelles

Ordures **Vendredi, aux deux semaines**

La collecte des ordures aura dorénavant lieu **aux deux semaines** pour la saison hivernale. De la deuxième semaine complète de mai à la deuxième semaine de septembre, soit la saison estivale, la collecte aura lieu tous les vendredis.

Première journée de collecte des ordures : **le vendredi 11 janvier**

Pourquoi une collecte des ordures aux deux semaines? Le tonnage recueilli à chaque collecte et l'implantation du recyclage avec bac de 360 litres justifient ce choix. La collecte hebdomadaire est maintenue pour la saison estivale en raison de la température extérieure pouvant causer des odeurs en provenance de votre bac à ordures. Cette décision a été prise en lien avec les objectifs du Plan de Gestion des Matières recyclables (PGMR) voulant diminuer les matières vouées à l'élimination (ordures) et augmenter les matières vouées à la valorisation, le réemploi et le recyclage.

À compter du **1^{er} juillet 2008**, le bac roulant 240 ou 360 litres sera obligatoire. Tout autre contenant sera refusé. Ainsi, les coûts de collecte s'en trouvent réduits car ces contenants sont tous levés par le bras hydraulique du camion, la collecte ne nécessitant plus d'efforts manuels.

Recyclage **Vendredi, aux deux semaines**

L'horaire reste le même, **aux deux semaines**, et sera maintenant en alternance avec la collecte des ordures. La première journée de collecte sera donc **le vendredi 4 janvier**.

Encombrants **Premier lundi du mois, sur appel**

La collecte des encombrants est maintenue et sera à chaque **premier lundi du mois**, sur appel. **NOUVEAU NUMÉRO : 872-8061**. Les appels doivent être faits sur les heures normales de bureau. Seules les résidences ayant téléphoné verront leurs encombrants collectés. Pour connaître les matières acceptées, consultez votre dépliant sur le PGMR qui sera distribué à toutes les résidences au cours de la fin décembre.

Résidus verts **Premier lundi du mois, mai à novembre**

La collecte des résidus verts aura dorénavant lieu **une fois par mois**. La quantité collectée étant faible, nous croyons qu'une collecte par mois répondra aux besoins. Également, nous croyons que l'herbicyclage et le compostage sont des solutions plus appropriées pour disposer des résidus verts. Le service sera offert du mois de mai au mois de novembre, **le même jour que les encombrants (premier lundi du mois)**. Pour ce service, pas besoin de placer un appel.

Arbres de Noël **Vendredi le 18 janvier**

La collecte des arbres aura lieu le **vendredi 18 janvier**. Votre arbre doit être sectionné en longueur de **4 pieds** et placé sur le bord de votre entrée.

Conteneurs à recyclage **Jeudi, aux deux semaines**

La levée des conteneurs à recyclage est maintenue aux 2 semaines, à partir du **jeudi 10 janvier**.

Conteneurs à ordures **Mercredi, aux deux semaines** **Collecte spéciale : le vendredi 4 janvier**

La levée des conteneurs à ordures aura lieu dorénavant une seule fois par semaine. La première journée de collecte sera le **mercredi 9 janvier**. Cependant, veuillez prendre note qu'il y aura une collecte spéciale le **vendredi 4 janvier**.

Nouveau calendrier

Un nouveau calendrier vous sera fourni dès le mois de décembre pour mieux vous guider dans tous ces changements. Ce calendrier sera plus dynamique vu son format et le fait qu'il sera aimanté facilitera la disposition sur votre réfrigérateur, par exemple. Ainsi, l'information sera toujours à votre portée.

Dépliant informatif

Outre le calendrier, un dépliant informatif vous sera acheminé pour vous informer sur les différents services offerts par la Municipalité. De plus, ce dépliant, aura aussi pour but de vous sensibiliser, une fois de plus au **3RVE (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Élimination)**, au compostage et

à l'herbicyclage, car il est primordial que nous réduisions le volume de nos déchets domestiques.

Collecte du temps des Fêtes (jusqu'au 31 décembre 2007)

- ☑ Le 21 décembre : collecte des matières recyclables
- ☑ Le 24 décembre : collecte des ordures et des encombrants (sur appel au 624-0080 poste 242)
- ☑ Le 31 décembre : collecte des ordures

SYNTHÈSE DES DATES IMPORTANTES À RETENIR POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2008

- ☑ Première journée de collecte pour le **recyclage** pour l'année 2008 pour les **résidences** : **4 janvier**
- ☑ **7 janvier** : Collecte des encombrants (sur appel au **872-8061**) (**le premier lundi de chaque mois**)
- ☑ Première journée de collecte des **ordures ménagères** pour l'année 2008 pour les **conteneurs** : **9 janvier (Il y aura une collecte spéciale le 4 janvier)**
- ☑ Première journée de collecte pour le **recyclage** pour l'année 2008 pour les **conteneurs** : **10 janvier**
- ☑ Première journée de collecte des **ordures** pour l'année 2008 pour les **résidences** : **11 janvier**
- ☑ Collecte spéciales des **arbres** de Noël : **18 janvier**

Pour information : **Michaël Boutin**, inspecteur en bâtiment et en environnement, 825-1378 poste 249 ou mboutin@sbdl.net

Offre d'emploi

Animateurs pour la semaine de relâche

La Municipalité a débuté la planification des activités de la semaine de relâche 2008, qui se déroulera du 25 au 29 février. Plusieurs activités récréatives et éducatives destinées aux élèves seront animées par des étudiants dynamiques et des entreprises spécialisées en animation. De telles activités ne peuvent se dérouler sans la participation d'animateurs. Le nombre de postes disponibles variera selon les inscriptions reçues et les activités offertes.

Postes offerts : ANIMATEURS

Fonctions

- Participer à la programmation des activités de la semaine de relâche
- Animer le groupe de jeunes qui lui est confié, selon les activités qui auront été planifiées
- Animer un groupe de jeunes sur l'heure du dîner et pendant le service de garde
- Surveiller les jeunes lors des animations spécialisées

Exigences

- Être âgé d'au moins 17 ans
- Expérience en animation un atout
- Être disponible pour deux réunions de planification : la 2^e semaine de janvier et la semaine précédant la relâche
- Avoir certaines disponibilités entre le 25 et le 29 février 2008 (entre 20 et 25 heures ou selon disponibilité)
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens des responsabilités, d'autonomie, d'initiative et polyvalent

Rémunération

La rémunération pour les postes d'animation est de **8.50 \$ / heure**.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 4 janvier 2008 à 11 h à la Municipalité à l'adresse suivante : 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval GOA 3K0 ou par courriel à mblais@sbdl.net.

Pour informations supplémentaires, composez le 825-1378 poste 226.

* *Surveillez le dépliant des activités de la semaine de relâche, qui sera distribué aux résidences à la fin de janvier 2008.*





Loisirs

Horaire du Chalet des sports

Dès que la glace le permet et surtout pendant la période des Fêtes, le Chalet des sports est accessible à toutes et tous pour pratiquer vos activités d'hiver.

Horaire régulier pendant l'hiver

Lundi au vendredi: 15 h à 22 h
Samedi et dimanche: 10 h à 22 h

Horaire du temps des Fêtes

Du 22 décembre 2007 au 7 janvier 2008 inclusivement, le chalet est ouvert tous les jours de 10 h à 22 h.

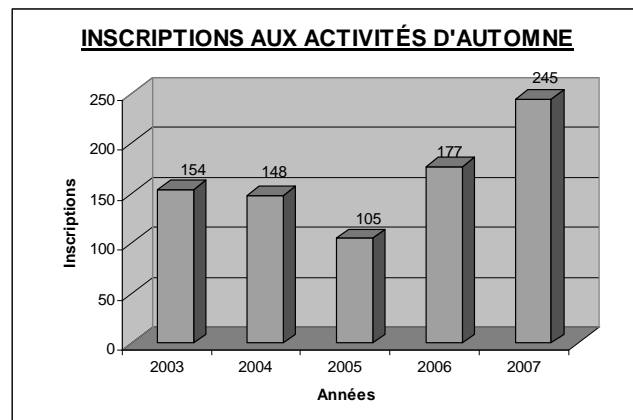
Exceptions:

1. Le chalet est **FERMÉ LES 25 DÉCEMBRE 2007 ET 1^{ER} JANVIER 2008.**
2. Les **26 décembre 2007 et 2 janvier 2008**, le chalet ouvrira de **12h à 22h.**
3. Les **24 et 31 décembre 2007**, le chalet fermera ses portes à **16 h.**

Bonne saison hivernale!

Loisirs d'automne

La Municipalité a reçu 245 inscriptions pour les loisirs d'automne. Une saison record d'inscriptions. Même les activités aquatiques auprès de Beauport (entente intermunicipale) ont connu une hausse remarquable. Vous trouverez ci-dessous un graphique comparatif des inscriptions aux sessions automne des années antérieures.



Location de locaux du temps des Fêtes 2008

Nous sommes déjà à penser aux locations des locaux du temps des Fêtes de l'année prochaine. Il est à noter que, jusqu'au 31 mars prochain, la Municipalité recueillera le nom **d'un représentant par famille** intéressé à réserver un des locaux (Centre communautaire et culturel Le Trivent ou sous-sol de l'église) pendant la période des fêtes 2008. Au début du mois d'avril 2008, parmi toutes les familles inscrites dans la liste, la Municipalité procédera à un tirage au sort afin de déterminer l'attribution des locaux.

La procédure à suivre par les représentants des familles sélectionnés au tirage au sort :

1. Rencontrer la coordonnatrice aux loisirs afin de signer un contrat de location ;
1. Au moment de la signature du contrat, remettre un premier versement de 25 % du montant total, non remboursable en aucune circonstance, la balance du paiement par chèque post-daté du jour de l'événement, ainsi qu'un dépôt de sécurité non encaissable ;
1. Le dossier de la location doit être réglé dans les 30 jours suivant le tirage au sort sans quoi, nous allouerons le local à la seconde famille choisie par le tirage.

Si vous désirez inscrire le nom de votre famille à la liste de réservations, prenez soin d'indiquer la journée, les heures, le local désiré et vos coordonnées, en communiquant au 825-1378 poste 226.

Festival des Neiges Attache ta tuque!

15-16-17 février 2008



Surveillez la programmation qui
sera distribuée à toutes les
résidences dès la mi-janvier...

Les préparatifs pour le «Festival des Neiges 2008 - Attache ta tuque!» vont bon train! Plusieurs organismes locaux ont d'ailleurs officialisé leur participation en proposant des activités toutes aussi amusantes les unes que les autres... Voici un aperçu des organismes qui sont présentement à l'œuvre pour vous concocter tout un festival! :

Bibliothèque municipale
École du Trivent
Cercle des Fermières
Club de l'Âge d'Or
Regroupement des artistes et des artisans de Sainte-Brigitte-de-Laval
Fabrique de Sainte-Brigitte-de-Laval
Maison des jeunes «La Barak»
Matinées mères-enfants
Et plusieurs autres...

Pour obtenir de l'information concernant cet événement familial rassembleur, communiquez avec Sabrina Thomassin au 825-1378 poste 228.

Tout le personnel de la bibliothèque municipale vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une Bonne Année!

Horaire du temps des fêtes de la bibliothèque

L'horaire habituel est conservé pour la semaine du 17 décembre. Pour ce qui est de la semaine du 23 décembre, la bibliothèque ouvrira ses portes seulement samedi le 29. Dans la semaine du 30 décembre, la bibliothèque sera ouverte le samedi 5 janvier seulement et l'horaire habituel reprendra à compter du lundi 7 janvier 2008.

Plein de bons bouquins pour tous les goûts!

Le dernier échange de livres avec le Réseau BIBLIO a eu lieu le 3 décembre. Les livres ornés d'un point vert sont donc les dernières nouveautés entrées pour 2007 et se trouvent désormais sur les tablettes. Venez donc faire une petite visite à votre biblio pour y découvrir les dernières nouveautés!



Retour sur le sondage

Vous êtes plusieurs à nous avoir répondu pour le sondage « Votre bibliothèque veut connaître vos passions », paru dans l'Info-mémo du mois de novembre. Sachez que vous pouvez toujours nous faire parvenir vos commentaires ou suggestions en communiquant avec le 666-4666 poste 1200 ou encore le 825-1378 poste 228. Il nous fera plaisir d'entendre parler de vous!

Achat de livres pour notre collection locale

Voici les volumes dont la bibliothèque a fait l'acquisition dernièrement pour parfaire sa collection locale. D'autres titres s'ajouteront à cette liste d'ici la fin de l'année 2007... C'est à surveiller!

Qui es-tu ?	Lise Bourbeau
La rose et l'Irlande	Jean-Pierre Charland
Les fils de la cordonnière tome 4	Pauline Gill
Sans rien ni personne	Marie Laberge
Le passage du flambeau	René Ouellet
Le Sentier des Roquemonts tome 1 et 2	René Ouellet
Reptilis	Anne Robillard
Justine céleste (Les chevaliers d'émeraude tome 11)	Anne Robillard
Harry Potter et les reliques de la mort	J.K. Rowling
Les accoucheuses tomes 1 et 2	Anne-Marie Sicotte
Thomas tome 2	Louise Tremblay-d'Essiambre

Horaire de la bibliothèque

Lundi et mercredi : 19 h à 21 h
Vendredi : 13 h à 15 h
Samedi : 10 h à 12 h

Bibliothèque





M.R.C. La Jacques-Cartier

Concours de photos pour les 12-18 ans

« *Jeunes et patrimoine, ça clique!* »

La MRC et le Comité jeunesse de La Jacques-Cartier s'unissent pour lancer un tout nouveau concours régional destiné aux jeunes de 12 à 18 ans : « *Jeunes et patrimoine, ça clique!* ». Appareils photos à la main, ils seront amenés à croquer en images des bâtiments, des espaces, des traditions et des paysages du territoire illustrant le mieux leur patrimoine.



« *Jeunes et patrimoine, ça clique!* » est la version régionale du grand concours québécois *L'Expérience photographique du patrimoine*, coordonné

par le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ). Le concours constitue une occasion unique de sensibiliser les jeunes à la richesse du patrimoine qui les entoure tout en les initiant à l'art photographique. En effet, les participants auront la possibilité de suivre une formation de base sur les rudiments de la photographie et recevront quelques notions sur le patrimoine culturel et historique. Ils seront également amenés à redécouvrir leur milieu en compagnie des formateurs qui les accompagneront lors des prises de vues. Ils vivront ainsi une expérience originale et fort enrichissante. En plus, l'activité est gratuite !

Les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui souhaitent participer au concours « *Jeunes et patrimoine, ça clique!* » peuvent s'inscrire auprès de l'agente de développement culturel de la MRC de La Jacques-Cartier, Stéphanie Laperrière, au (418) 844-2160 poste 227 ou en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site Internet de la MRC à www.mrc.lajacquescartier.qc.ca. Les intéressés trouveront également sur le site toutes les informations pertinentes relatives au concours. **La date limite d'inscription est le 21 janvier 2008.**

Appel à tous : Témoins du passé recherchés

La MRC de La Jacques-Cartier est à la recherche d'équipements agraires, de photos anciennes, de documents d'archives ou de tout autre objet permettant de retracer l'histoire du cheval dans le développement du territoire.



Ces artefacts, témoins du passé, permettront la tenue d'une exposition régionale prévue en août 2008. L'exposition servira à redécouvrir, le temps d'une fin de semaine, cette période où le cheval était un instrument quotidien majeur pour les gens et les bâtisseurs d'ici, que ce soit pour la pratique de l'agriculture, d'activités commerciales ou pour le développement de chemins.

Si vous disposez de tels objets ou souhaitez obtenir de plus amples informations sur le projet, nous vous invitons à communiquer avec Stéphanie Laperrière, agente de développement culturel de la MRC de La Jacques-Cartier, au (418) 844-2160 poste 227 ou par courrier électronique à slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca.

RAPPEL Neige dans les rues

Il est défendu de vidanger la neige des entrées privées dans les rues et les fossés de la municipalité (veuillez aviser vos sous-traitants de ne pas jeter de neige dans les rues). Cette neige, une fois durcie, devient un obstacle pour le Service des travaux publics et pour les automobilistes, ce qui pourrait être la cause d'accidents graves et vous occasionner des poursuites (article 5 du règlement municipal n° 461-04 sur les nuisances).

Nous rejoindre

Mairie de Sainte-Brigitte-de-Laval

414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval, GOA 3K0

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi
8 h à 12 h | 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Téléphone : 825-2515
Télécopie : 825-3114
Adresse électronique :
mairie@sbd.net

Nous sommes sur le Web !
www.sbd.net

Bibliothèque municipale
3, rue du Couvent
Téléphone : 666-4666 poste
1200
Adresse électronique :
trivent.bibli@csdps.qc.ca

Nous sommes sur le Web !
www.reseaubiblioduquebec.qc.ca

**Centre communautaire et
culturel le Trivent**
3, rue du Couvent
Téléphone : 666-4666 poste
1202

**Garage municipal -
Travaux publics**
75, rue du Puits
Téléphone : 825-2515

Services municipaux

Emission de permis
Téléphone : 825-1378 poste
244
cgravel@sbd.net

**Installations septiques et
environnement**
Téléphone : 825-1378 poste
249
mboutin@sbd.net

Loisirs :
Téléphone : 825-1378 poste
226
mblais@sbd.net

**Vie communautaire et
culturelle:**
Téléphone : 825-1378 poste
228
sthomassin@sbd.net










Sécurité publique
Téléphone : 825-1378 poste
302
ccote@sbd.net

**Taxation et évaluation
foncière**
Téléphone : 825-1378 poste
229
pfortier@sbd.net

En cas d'urgence, rappelez-vous ...

- Composez 9-1-1
- Restez calme
- Énoncez de quels services d'urgences vous avez besoin :
 - Police
 - Pompiers
 - Ambulance
- Parlez clairement
- Énoncez votre urgence
- Énoncez votre adresse (il est très important de confirmer l'adresse)
- **DEMEUREZ EN LIGNE, NE RACCROCHEZ PAS!**
- Suivez les directives du préposé aux appels.

Décembre 2007 - Janvier 2008

Date	Évènement
21 décembre 2007	Collecte des matières recyclables. 
24 décembre 2007 	Collecte des encombrants. Vous devez téléphoner au 624-0080 poste 242 au plus tard le vendredi précédant la collecte du lundi.
31 décembre 2007	Collecte des ordures ménagères. 
4 janvier 2008 	Collecte des matières recyclables. Date limite pour les inscriptions à la session d'hiver 2008.
7 janvier 2008 	Collecte des encombrants. Vous devez téléphoner au 872-8061 au plus tard le vendredi précédant la collecte du lundi.
11 janvier 2008	Collecte des ordures ménagères. 
14 janvier 2008	20 h Conseil municipal, Centre communautaire et culturel Le Trivent.
18 janvier 2008	Collecte des matières recyclables.   Collecte des arbres de Noël.
25 janvier 2008	Collecte des ordures ménagères. 

De main-à

